



Le 17 septembre 2016

Président du Conseil des gouverneurs  
Secrétariat général  
Université de Moncton

Monsieur le Président,

Depuis quelques semaines, une étudiante en science infirmière lance des accusations graves de discrimination et d'intimidation contre le corps professoral de cette unité. Nous avons appris de nos collègues que ces accusations, répétées à plusieurs reprises, dans les médias locaux sont fausses et sont de la pure diffamation. Nous nous demandons pourquoi l'Université n'a pas réagi pour défendre la réputation de son corps professoral.

Nous déplorons que la réponse de la haute administration envoyée à Radio Canada, concernant cette affaire, n'ait pas été communiquée à la communauté universitaire qui se questionne sérieusement à la fois sur le soutien que l'Université devrait apporter à nos membres de Science infirmière et sur la politique de communication de notre institution.

Par conséquent, nous demandons que la réponse envoyée à Radio Canada soit mise à la disposition de notre association.

En vous remerciant de votre diligence et de votre célérité dans la gestion de ce dossier, que nous considérons des plus urgents, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.

Le président,

Étienne Dako